

8 juillet 2016, Lyon

## Soutien à la Fédération Française de la Franchise et au mouvement « j'aime ta franchise »



**Franchisés, franchiseurs, partenaires, clients, citoyens, la franchise est en danger ! Après une première action engagée localement auprès des députés du Rhône, le MEDEF Lyon-Rhône poursuit son soutien à la FFF et au mouvement « j'aime ta franchise » pour interpeller le Premier ministre et la ministre du Travail et leur demander le retrait de l'article 29 BisA du projet de loi travail.**

Au travers de sa réforme qui transforme en profondeur le code du travail pour notamment développer l'emploi, le Gouvernement soutient désormais un article qui vise le secteur de la franchise. C'est l'avenir de nos commerces, de nos emplois, de nos territoires, de nos services à tous qui est en jeu car il remet en cause le principe même d'indépendance entre franchiseurs et franchisés sur lequel repose ce système !

Notre mouvement est large : il rassemble franchisés, franchiseurs, fournisseurs et partenaires de ces entreprises, mais aussi clients et citoyens.

Notre démarche est positive : la France bénéficie du premier réseau de franchises en Europe, nous voulons poursuivre ce succès français.

*« Nous sommes toujours mobilisés pour sauvegarder un modèle économique qui fonctionne et dont le gouvernement ne semble pas mesurer l'importance. La FFF, aux côtés de différentes fédérations et organisations professionnelles du secteur du commerce, a adressé un manifeste au président de la République afin qu'il prenne la pleine mesure de notre mouvement et des conséquences que cet article pourrait engendrer, s'il venait à passer. La franchise est un moteur de l'économie française, qui génère près de 54 milliards d'euros de CA\*. Cet article menace le développement d'un modèle pérenne et performant, créateur d'emplois et de richesse. Le président de la République est désormais notre ultime recours ! »* Chantal Zimmer, Déléguée générale de la [Fédération française de la franchise](#).

Notre cause est d'ampleur nationale : nous rassemblons 615 000 emplois, 70 000 commerces, dans des secteurs aussi variés que la boulangerie, la coiffure, l'ameublement, les services à la personne, les fleuristes, la restauration, l'automobile ou encore les commerces alimentaires.

Nous sommes des acteurs essentiels de la proximité : plus de la moitié de nos entreprises est implantée dans des villes de moins de 40 000 habitants.

Notre demande est simple : nous voulons le retrait de l'article 29bisA du « projet de loi Travail » qui remet en cause le principe même de la franchise et menace les commerces, les services, les emplois, les professionnels et les clients de ces secteurs.

Notre pays a développé un modèle de franchise auquel les Français sont attachés : notre mouvement en témoigne !

Signez la pétition, rdv sur [www.jaimetafranchise.fr](http://www.jaimetafranchise.fr)